
CABINET

N° 0386 - MBCPPP-CAB

NOTE DE SERVICE

Dans le cadre des préparatifs au passage à la gestion budgétaire en mode programme à compter de janvier 2024, il est mis en place, sous la supervision du directeur de cabinet du Ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, un comité technique de coordination du processus d'élaboration des plans stratégiques et des outils de programmation budgétaires des ministères.

Ce comité est composé ainsi qu'il suit :

Coordination :

- Le conseiller au budget et à la gouvernance des finances publiques ;
- Le conseiller aux comptes publics, à la normalisation et aux réformes des finances publiques.

Rapporteur :

- Le directeur des études et de la planification ;

Membres :

- Quatre représentants du Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale ;
- Quatre représentants du Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public ;
- Quatre représentants du Ministère de l'économie et des finances ;
- Deux représentants du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la réforme de l'Etat.

Le comité peut, en tant que de besoin, faire appel à toute personne ressource.

Les frais de fonctionnement de la commission sont à la charge du budget de l'Etat.

Fait à Brazzaville, le 16 AOUT 2023

Ministre du budget, des comptes publics et du
portefeuille public,

Ludovic NGATSE

